

87 / COMMISSION pour l'examen du projet de loi,
adopté par la Chambre des Députés, tendant à
allouer la concession de **décorations supplé-
mentaires** pour les marins et militaires em-
ployés aux opérations de l'Annam, du Cam-
bodge et du haut Sénégal. (N° 87, session
extraordinaire 1886.) — Nommée le 2 décembre
1886.

MM.

1^{er} BUREAU : DE CASABIANCA.

2^e — AMIRAL JAURÈS.

3^e — VELTEN.

4^e — CLARIS.

5^e — GÉNÉRAL PÉLISSIER.

6^e — LAPORTE.

7^e — ERNEST BOULANGER.

8^e — GÉNÉRAL GRESLEY.

9^e — CALLEN.



Journal de la Commission des Secrétaire supplé-
mentaires pour les Marins et Militaires employés aux
opérations de l'Année de Cambodge de l'An 2448
La Commission a pour Président
M. le Général Pichon
et pour Secrétaire
M. Laporte

Chacun des Membres de la Commission
au nom de son bureau qu'il représente approuve et signe
sous le projet de loi, la Commission a nommé
pour rapporteur M. le Colonel
M. Boubouyer

Le Secrétaire Général
Le Président
Général Pichon

Le Secrétaire
M. Laporte

Le 25 Mars 1886

La Commission est réunie sous la présidence de
M. le Général Pichon
La parole est à M. Boubouyer pour le lecture
du rapport. Le rapport est lu et approuvé à
l'unanimité. La Commission décide en outre que la
Discussion sera demandée d'urgence.

La séance est levée à 3 heures

Le Président
Général Pichon

Le Secrétaire
M. Laporte